

**UNIFORM LAW CONFERENCE OF CANADA  
CONFÉRENCE POUR L'HARMONISATION DES LOIS AU CANADA**

**Procès-verbal de la séance plénière de clôture  
tenue à Yellowknife (T. N.-O.)  
le jeudi 13 août 2015, à 11 h 30**

**Ouverture de la séance**

La séance s'ouvre à 11 h 40 sous la présidence de Luc Labonté, c.r.; Marie Bordeleau agit en qualité de secrétaire. M. Labonté fait passer la carte de prompt rétablissement destinée à Ian Rennie afin que ceux qui n'ont pas eu la chance puissent la signer. Il annonce également que la séance conjointe avec Catherine Cogswell est annulée, la conférencière ne pouvant être là aujourd'hui.

**Rapport de la Section pénale**

Kusham Sharma rapporte que la semaine de débats a été fructueuse et a filé en un clin d'œil. Quinze résolutions (et même plus, puisque certaines ont été divisées en deux) ont été adoptées, la plupart sans opposition ou modification. L'année a été fort agréable pour la Section pénale.

La section a reçu deux rapports de situation de ses groupes de travail et attendra leurs rapports finaux l'an prochain. Deux nouveaux groupes de travail ont été formés : ils seront chapeautés par Josh Hawkes, c.r. M<sup>me</sup> Sharma affirme que ce qui différencie la CHLC du CPSO, c'est que ses délégués ne sont pas uniquement des décideurs politiques ou des procureurs; ils possèdent toute une gamme d'expérience et occupent des fonctions diverses. Certains délégués sont effectivement des décideurs et des procureurs, mais il y a aussi des juges et des avocats de la défense. Souvent, le délégué qui se présente à une séance en ressort avec une opinion différente de celle qu'il avait à son arrivée en raison de la richesse des débats et des autres points de vue. Cette ouverture d'esprit est ce qui distingue la CHLC, et nous pouvons en être fiers.

M<sup>me</sup> Sharma ajoute que toute la section a mis la main à la pâte cette année pour que le système de justice continue d'évoluer et de croître, nourri par l'expérience des délégués. Un des accomplissements dont elle est très fière cette année est le fait sans précédent d'avoir pu retirer assez de points à l'ordre du jour pour libérer une journée. La semaine a été aussi plaisante que fructueuse, du rassemblement de délégués en pyjamas dans le stationnement pour observer les aurores boréales aux occasions de renouer avec de vieilles connaissances en passant par tout le travail crucial qui a été effectué. M<sup>me</sup> Sharma conclut en se disant heureuse de confier la présidence à Eric Gottardi pour 2015-2016.

**Rapport de la Section civile**

Genevieve Harvey déclare que la semaine a été occupée et productive : malgré les changements à l'ordre du jour, beaucoup de travail a été abattu. Quatre points ont été adoptés ou adoptés en principe moyennant l'apport de quelques modifications : la loi uniforme sur les décideurs par procuration, le modèle de la *Loi d'interprétation*, la loi uniforme sur les procurations perpétuelles, et les Règles uniformes visant la signification dans les autres états contractants à la *Convention de La Haye relative à la signification et la notification à l'étranger des actes judiciaires et extrajudiciaires en matière civile et commerciale* (qui remporte la palme du titre le plus interminable).

**UNIFORM LAW CONFERENCE OF CANADA  
CONFÉRENCE POUR L'HARMONISATION DES LOIS AU CANADA**

De plus, d'excellentes présentations ont porté sur les projets en cours, et M<sup>me</sup> Harvey dit avoir très hâte de voir ceux-ci aboutir à la prochaine réunion annuelle. Anita Ramasastry de l'Uniform Law Commission des États-Unis a également tenu une conférence, et selon M<sup>me</sup> Harvey, la collaboration se poursuit avec l'organisation même si sa direction a changé.

Genevieve Harvey remercie tous les conférenciers et participants pour leurs efforts cette semaine ainsi qu'à longueur d'année, le comité directeur pour son soutien, ainsi que Peter Lown, c.r., et le Comité consultatif sur le développement et la gestion des programmes pour avoir orienté la Section civile. Elle transmet ses remerciements à Clark Dalton, c.r., indiquant qu'il abat une quantité phénoménale de travail et qu'elle aurait été perdue sans lui; à Manon Dostie, qui, en plus de son aide à la traduction, lui a donné maints conseils en sa qualité d'ex-présidente de la section; ainsi qu'à Thomas Druyan qui s'est chargé du procès-verbal de la Section civile. Enfin, M<sup>me</sup> Harvey félicite le président entrant de la section, John Lee de l'Ontario, ainsi que celle qui lui succédera, Sarah Dafoe de l'Alberta.

**Rapport du Comité de mise en candidature**

La présidente sortante, Lynn Romeo, n'ayant pu être à la réunion annuelle, c'est Darcy McGovern, c.r., qui rapporte pour elle que le Comité de mise en candidature a été formé plus tôt cette semaine. Celui-ci réunit d'anciens présidents et des délégués de longue date tels que Greg Steele, Russell Getz, Earl Fruchtman, Dean Sinclair et Kathryn Sabo. Il propose la résolution suivante, fruit d'une décision unanime des membres du Comité :

**IL EST PROPOSÉ QUE** l'actuelle vice-présidente, Elizabeth Strange, soit mise en candidature à la présidence de la CHLC, et **QUE** Josh Hawkes, c.r., soit mis en candidature à la vice-présidence de la CHLC. La proposition est appuyée par Kathryn Sabo et adoptée à l'unanimité.

Luc Labonté ajoute que la CHLC sera fort bien servie par M<sup>me</sup> Strange et par M. Hawkes, et se dit confiant en leur capacité à rectifier toute erreur qu'il aurait pu commettre au cours de la dernière année.

**Rapport du président sortant**

M. Labonté déclare qu'être président de la CHLC aura été une belle expérience. Comme il vient de la Section pénale, il ne saisissait pas toujours les tenants et les aboutissants des affaires de la Section civile, mais il a pu compter sur de nombreuses discussions avec M<sup>me</sup> Strange tout au long de l'année pour le tenir au courant du travail accompli de ce côté. D'après lui, l'une des difficultés de la présidence est le fait qu'il faut souvent expédier le travail, ce qui ne favorise pas l'efficacité, mais heureusement les représentants des administrations travaillent bien en groupe, ce qui facilite les choses. Il n'y a qu'à voir tout ce qui est accompli à la réunion annuelle par nous tous, participants provenant de tous les secteurs du droit, des avocats de la défense aux juges en passant par les décideurs politiques et les procureurs de première ligne.

M. Labonté est heureux de proposer la résolution suivante :

**UNIFORM LAW CONFERENCE OF CANADA  
CONFÉRENCE POUR L'HARMONISATION DES LOIS AU CANADA**

**IL EST PROPOSÉ QUE** la Conférence pour l'harmonisation des lois au Canada (CHLC) exprime sa gratitude, au moyen de lettres adressées par la directrice générale :

1. au gouvernement des Territoires du Nord-Ouest, qui a été l'hôte de la 97<sup>e</sup> réunion annuelle de la Conférence pour l'harmonisation des lois au Canada, et plus particulièrement au sous-ministre adjoint et procureur général du ministère de la Justice des Territoires du Nord-Ouest, Mark Aitken;
2. à Karen Wilford, membre exécutive du Barreau des Territoires du Nord-Ouest, pour nous avoir gracieusement reçus à la réception d'accueil (que nos délégués ont fort appréciée), et à Caroline Wawzonek, présidente de la section du droit pénal de la division des Territoires du Nord-Ouest de l'Association du Barreau canadien pour son mot de bienvenue;
3. à Lawson Lundell LLP pour le barbecue qui a suivi la partie de balle molle;
4. au comité organisateur qui a trimé dur pour tenir la réunion annuelle : Ian Rennie, qui n'a malheureusement pas pu être des nôtres cette semaine, Janice Laycock, Sue Glowach, Ken Chutskoff, Karen Lajoie, Kelly McLaughlin, Roger Shepard, Thomas Druyan, Cherie Jarock, Maya Bugorski, Marie-Eve Martel, Disa Wilson et Mike Reddy;
5. à nos très compétentes employées du secrétariat, Marie-Eve Dupéré et Heather Kenny;
6. à notre estimée collègue de la Uniform Law Commission des États-Unis, Anita Ramasastry;
7. à la présidente sortante Lynn Romeo, qui quitte ses fonctions au sein du conseil de direction;
8. à la présidente de la Section pénale, Kusham Sharma, et à la secrétaire de la Section pénale, Anny Bernier, pour avoir dirigé les débats de la section de manière exemplaire;
9. à la présidente de la Section civile, Genevieve Harvey, pour le travail accompli et le bon déroulement de nos séances;
10. à nos conférenciers Gerald Ghikas, c.r.; Peter Pagano, c.r.; Richard Olson; la juge en chef Christine Gagnon; Jill Andrews; Tony Amounds; et Dawn Anderson;
11. à Tim Mercer, greffier de l'Assemblée législative des Territoires du Nord-Ouest, pour sa fascinante présentation sur le gouvernement de consensus à notre souper gala, et à Margo Nightingale, présidente du Barreau des Territoires du Nord-Ouest, pour sa présence à la fin de notre semaine de Yellowknife;
12. à Thomas Druyan pour la préparation des procès-verbaux de la Section civile;
13. à Peter Lown, c.r., président du Comité international et du Comité consultatif de l'élaboration et de la gestion des programmes, pour le travail qu'il accomplit chaque année;
14. à notre coordonnateur de projets, Clark Dalton, c.r., qui consacre toujours énormément d'énergie à la conférence;
15. à notre directrice générale, Marie Bordeleau (sans qui la Conférence n'aurait pu avoir lieu et envers qui je suis très reconnaissant pour tout ce qu'elle a fait pour moi);
16. au personnel de l'Explorer Hotel, qui s'est avéré un excellent lieu de réunion;
17. aux interprètes de chaque section, pour leur compétence et leur dévouement : Jacques Audet, Josée Beaudoin, Sabine Davies, Isabelle Mercier, Carole Savard et Sara Vafaï – leurs services ont été de premier ordre, comme toujours;
18. aux techniciens audiovisuels, Tyler McAlear et Sasha Keevill, pour avoir veillé au bon déroulement des réunions;
19. à notre valeureux et toujours impartial arbitre, Ken Chutskoff.

**UNIFORM LAW CONFERENCE OF CANADA  
CONFÉRENCE POUR L'HARMONISATION DES LOIS AU CANADA**

La résolution est appuyée par Josh Hawkes, c.r., et adoptée à l'unanimité. Le président présente ensuite des cartes-cadeaux aux membres susmentionnés du comité organisateur et du secrétariat pour l'excellent travail qu'ils ont accompli tout au long de la semaine.

C'est avec joie que M. Labonté passe ensuite le maillet de la présidence à M<sup>me</sup> Strange.

**Mot de la nouvelle présidente**

Elizabeth Strange remercie le Comité de mise en candidature pour l'honneur et le privilège qu'il lui accorde, et dit s'attendre à passer une année intéressante. M<sup>me</sup> Strange ajoute qu'elle a passé une bonne partie de la nuit à l'Aurora Village, et que l'expérience était fabuleuse : elle encourage tous ceux qui resteront ici à visiter les lieux et s'en mettre plein les yeux. Nombre de photos magnifiques ont été prises, signale-t-elle, notamment par Manon Dostie et Thomas Ahlfors.

M<sup>me</sup> Strange remercie Luc Labonté pour son service envers l'organisation durant l'année, et dit être d'avis qu'en tant que président sortant qui habite et travaille dans la même ville qu'elle, il risque de jouer un rôle plus actif qu'il ne semble le penser. Elle remercie également les délégués et tous ceux qui ont contribué au succès de cette réunion, ainsi que les membres sortants du conseil de direction. Elle assure que la direction se penchera sur la manière de continuer à faire participer les membres pour garantir une certaine continuité.

Le premier thème que souhaite aborder M<sup>me</sup> Strange est celui des défis qui nous attendent, comme cela revient souvent dans le discours des nouveaux présidents qui l'ont précédée. Or, qui dit « défi » dit « possibilités » : M<sup>me</sup> Strange mentionne qu'elle a beaucoup discuté avec les délégués cette semaine, et qu'elle a été frappée par le nombre de personnes ayant des idées sur la manière d'optimiser ou de faire progresser l'organisation. Elle note trois points qui représentent un défi, mais aussi des occasions. Premier point : il faut réapparaître sur la liste de la réunion des sous-ministres. Lynn Romeo et Kusham Sharma y ont tenu une présentation qui a été fort bien accueillie; nous devons miser sur leur succès pour faire en sorte que les organisateurs penseront immédiatement à la CHLC lorsqu'ils planifieront la prochaine réunion. Deuxième point : il faut cimenter notre relation avec les premiers conseillers législatifs pour s'assurer qu'ils comprennent la valeur que leur apporte la rédaction de lois uniformes, tout particulièrement du côté de la Section civile. Troisième point : voir à notre relation avec nos collègues internationaux, notamment l'Uniform Law Commission aux États-Unis. Nous travaillons maintenant différemment et sommes en train d'apprendre les uns des autres. M<sup>me</sup> Strange exprime sa gratitude à Peter Lown, c.r., et à Bob Stein pour avoir favorisé le développement de ce lien.

M<sup>me</sup> Strange annonce qu'elle tiendra une rencontre semestrielle avec les représentants des administrations pour veiller à ce qu'ils demeurent tout aussi engagés pendant le reste de l'année. Luc Labonté travaillera à mettre en route le Comité de planification stratégique pour repenser la CHLC à l'approche de son centenaire. M<sup>me</sup> Strange invite tous les délégués à faire parvenir leurs réflexions et idées à M. Labonté et à elle-même, ainsi qu'à se présenter pour siéger au Comité. Enfin, elle félicite et accueille les nouveaux membres de la direction.

**UNIFORM LAW CONFERENCE OF CANADA  
CONFÉRENCE POUR L'HARMONISATION DES LOIS AU CANADA**

**Rapport au sujet de l'administration hôte : Fredericton, N.-B. – 2016**

M<sup>me</sup> Strange remercie le gouvernement des Territoires du Nord-Ouest pour nous avoir reçus cette semaine, puis invite M. Labonté à parler de la prochaine réunion annuelle. Celui-ci explique que le Nouveau-Brunswick avait préparé une trousse promotionnelle, mais qu'elle n'est malheureusement jamais arrivée à l'hôtel. La réunion annuelle 2016 aura lieu du 7 au 11 août au Delta Fredericton, un hôtel pittoresque au bord de la rivière Saint-Jean, à environ 20 minutes de marche du centre-ville en suivant la berge.

L'ambiance du souper de clôture sera très décontractée, car ce sera probablement un repas de homard. Le nouveau sous-ministre du Nouveau-Brunswick a à cœur que sa province reçoive chaleureusement les délégués. M. Labonté affirme que le Nouveau-Brunswick a beaucoup à offrir, comme des plages sablonneuses aux eaux les plus chaudes au nord des Carolines ainsi que les plus hautes marées au monde. Il encourage les délégués à y emmener leur famille en vacances, que ce soit avant ou après la réunion annuelle.

**Rapport au sujet de l'administration hôte : Regina, Sask. – 2017**

M. McGovern rapporte qu'un comité organisateur a été mis sur pied pour planifier la réunion annuelle de 2017 à Regina. L'hôtel sera réservé sous peu, si possible dans les environs du festival de musique folk. Comme on le sait, Regina est la ville d'origine de la GRC et des Roughriders de la Saskatchewan, et d'après M. McGovern, le comité entend peaufiner un excellent programme pour les délégués.

**Divers**

L'ordre du jour étant épuisé, Elizabeth Strange remercie nos hôtes de Yellowknife et la séance est levée à 12 h 15.